



PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration de la Ligue du Football Amateur

Réunion du : Mardi 15 janvier 2008
à : 15 h 00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présent(e)s : Mme Bernadette CONSTANTIN,
MM. Arnold ALPHON-LAYRE, Guy ANTOINE, Gérard CAPELLO,
Alain CHARRANCE, Roland COQUARD, Jacky FORTEPAULE,
Bruno FOUCHET, Roger GAUBERT, Jacques GEISSELHARDT,
Jean-Claude HAZEAX, Bernard LAYDIS, Germain LE GARREC,
Jean MEZIERE, Alain PORCU, François PRAT, Gilbert SCHNEIDER
et Claude VERDURON.

Assistent : MM. Daniel CLEENEWERCK, Richard DEFAY, François GEORGET,
Henri MONTEIL, André PREVOSTO, Luc RABAT (D.T.N.) et Patrick
WINCKE.

Excusés : MM. Bernard BARBET, Olivier HUMBERT, Pierre-Marie MASSY,
Jean-Marc PUISSESSEAU et Nicolas USAI.

Préambule

Le conseil,

Informé du

- décès de Monsieur Léonce GAY, ancien Président de la Ligue du Languedoc Roussillon,
- décès de Monsieur Raymond FORNI, ancien Président de l'assemblée nationale,

adresse à leur famille toutes ses sincères condoléances.

Le conseil,

- informé de l'état de santé de son collègue Bernard BARBET, qui se remet d'une récente intervention chirurgicale,

lui adresse ses vœux de prompt rétablissement.

1 – Approbation des procès-verbaux

Adressé tardivement aux membres du conseil, le procès-verbal du 20 décembre 2007 sera approuvé lors de la réunion du 29 Février 2008.

2 – Les informations du Président

Le Président Fernand DUCHAUSSOY

- réitère ses meilleurs vœux 2008, à l'égard de la grande famille du football en général, et des membres du conseil d'administration, en particulier,
- rappelle que 2008 est une année particulière puisqu'il s'agit d'une année électorale pour toutes les instances, du District à la Fédération, en passant par les Ligues régionales et la Ligue du Football Amateur. Il précise que cette situation ne doit pas empêcher la poursuite des actions engagées du niveau départemental au niveau national.

2.1 – Droits TV

La renégociation est en cours. Il y a lieu de se montrer optimiste sur les résultats de celle-ci.

Le Président rappelle les conséquences de l'aboutissement de ce dossier sur un ensemble de domaines relevant de la Ligue du Football Amateur, soit :

- L'aide au financement des Conseillers Départementaux du Football d'Animation (CDFA),
- Le Fonds d'Aide à l'Investissement (F.A.I.),
- Les championnats Nationaux (aide aux déplacements, frais d'arbitrage et de délégation...),
- Les Conventions d'Objectifs ...

2.2 – Footclubs

Poursuivant la volonté d'améliorer la relation FFF – Ligues Régionales - Districts et clubs, le déploiement de Footclubs auprès des 18 000 clubs affiliés va se poursuivre tout au long du premier semestre 2008. L'objectif étant d'atteindre un taux d'utilisation proche de 80 % d'ici le mois de Juin 2008.

A ce jour, 5 819 clubs utilisent Footclubs.

2.3 – Visioconférence

Le choix de l'intégrateur et du fournisseur du matériel est fait. Tous les centres de gestion qui voudront être équipés, recevront une subvention couvrant les coûts de matériel et de formation. Il est souhaitable qu'une première tranche d'environ 30 Centres de Gestion puissent être installés rapidement.

2.4 – Fondation du Foot

Les instances du Football seront représentées par MM. Bernard DESUMER (Conseil fédéral et Président de Ligue), Bernard BARBET (Conseil d'Administration de la L.F.A. et Président de Ligue), Robert LATAPIE et Thierry MERCIER (Présidents de District). (Le Président de cette fondation devrait être Philippe SEGUIN).

2.5 – Priorités à court terme

2.5.1 – La protection physique de l'arbitre

Le Président réaffirme qu'il n'est pas question d'être absent sur un sujet aussi important. Il revient sur les actions en cours, en particulier la consultation auprès d'agences spécialisées dans la communication. Une réponse au « cahier des charges » leur a été demandée pour le 15 février, ce qui devrait permettre au prochain Conseil d'Administration de se prononcer quant au choix de l'agence retenue et de valider la campagne.

2.5.2 – Fonctionnement de la L.F.A.

Fernand DUCHAUSSOY souhaite qu'un groupe de travail se mette en place prochainement pour actualiser les statuts, le règlement intérieur et l'organisation des départements et commissions dépendant de la L.F.A..

2.6 – Evolution des licenciés

Le Président commente les chiffres concernant le nombre de licenciés. Ceux-ci font apparaître :

- une certaine fidélisation dans le football d'animation,
- une stabilité dans le football des jeunes,
- la poursuite de la progression du Futsal.

3 – Point sur les compétitions nationales

3.1 – Projet de refonte des championnats nationaux

Fernand DUCHAUSSOY qui dirige le groupe de travail chargé de réfléchir sur l'évolution des championnats nationaux, commente la situation du projet au 15 janvier 2008 (voir annexe 1).

Il rappelle que rien n'est encore figé et qu'une nouvelle réunion avec les clubs professionnels est fixée au 16 janvier 2008.

3.2 – Suppression des barrages

Daniel CLEENEWERCK, Directeur des Activités Sportives, présente les conclusions du groupe de travail chargé d'étudier la « suppression des barrages » dans toutes les compétitions nationales.

Compétitions concernées

- ⇒ CFA 2 : barrages d'accèsion CFA 2 / 2^{ème} de D.H.,
- ⇒ CN 18 ans : barrages d'accèsion des champions régionaux,
- ⇒ CF 14 ans : accèsions supplémentaires réservées aux 2^{èmes} des championnats régionaux,
- ⇒ D2 féminine : tournoi final d'accèsion en D1,

⇒ D3 féminine : tournoi final d'accèsion en D2 + barrages d'accèsion des champions de D.H..

Principes retenus :

- Suppression des barrages d'accèsion et homogénéisation des règles d'admission,
- Départage des clubs susceptibles d'accéder, classés selon le nombre de points obtenus lors des rencontres Aller et Retour les ayant opposés dans leur championnat aux 5 autres clubs classés de la 1^{ère} à la 6^{ème} place (application du barème fédéral),
- En cas d'égalité, les critères sont retenus dans l'ordre suivant :
 - différence de buts dans le classement particulier
 - nombre de buts marqués dans le classement particulier
 - « carton bleu » selon le barème fédéral
 - tirage au sort

Suggestion

En cas de vacance, adoption du principe d'une accèsion supplémentaire, dans l'ordre du classement précédent plutôt qu'un repêchage d'un club relégué.

Après discussions, les membres du conseil d'administration donnent leur accord sur le projet pour présentation à l'Assemblée Générale de la LFA du 08 mars 2008.

4 – Le séminaire du département Jeunes des 3 et 4 janvier 2008 (rapporteur Luc RABAT)

3 groupes de travail ont été réunis durant deux journées pour travailler sur le développement du football des jeunes. La démarche visait à engager une réflexion car toute réforme dans ce domaine devant faire l'objet d'une étude approfondie.

L'idée consiste à

- « dédramatiser » les compétitions,
- améliorer tout ce qui se passe au niveau du terrain.
- avoir la même démarche pour tous : filles et garçons, en prenant mieux en compte
 - les catégories d'âge,
 - le système scolaire
- faire évoluer les types de rassemblements (ruraux, par exemple) et la nature des compétitions (pour les « grands » clubs départementaux, par exemple),
- donner aux ligues et aux districts une grande liberté d'organisation du football des jeunes, en rapport avec leurs effectifs.

Après interventions de Guy ANTOINE et de Claude VERDURON sur les appellations UEFA, de Jean-Claude HAZEUX sur le libellé des licences, de Bernadette CONSTANTIN sur le football féminin et de Jean MEZIERE sur l'avenir d'un tel chantier et sur le délai raisonnable que réclame la déclinaison des nombreuses recommandations émises, les membres du conseil remercient Luc RABAT pour la clarté et la qualité de son exposé.

5 – Groupe de travail « simplification des règlements » (rapporteur Jean-Claude HAZEUX)

Jean-Claude HAZEUX présente aux membres du conseil les récents travaux du groupe de travail qui devraient être présentés à la prochaine Assemblée générale de la L.F.A.. Ceux-ci concernent principalement :

- quelques « ajustements de textes » (à la suite de la disposition votée en mars 2007 sur le nombre de joueurs mutés dans les compétitions nationales),
- la procédure unique de démission/demande de licence, en cas de changement de club,
- la « gestion » du nombre de joueurs « mutés », en tenant compte de deux périodes de changement de clubs (ce qui permettrait de supprimer de nombreux articles des règlements généraux ainsi que 13 cas d'exemptions du cachet « mutation »),
- un règlement unique pour l'exclusion temporaire et le remplaçant/remplacé.

6 – Les missions fédérales

6.1 – Sections sportives en arbitrage (rapporteur Germain LE GARREC)

Germain LE GARREC commente à ses collègues le fonctionnement des 2 sections sportives. Considérant les résultats constatés, il propose d'envisager la création de telles sections sur l'ensemble des Ligues.

6.2 – Conseil National de l’Ethique (rapporteur Roland COQUARD)

Roland COQUARD rend compte des travaux du Conseil National de l’Ethique et informe de l’envoi d’un questionnaire au sein des Ligues.

6.3 – Champion de CFA 2 2006/2007 (rapporteur Fernand DUCHAUSSOY)

Le Président félicite à nouveau le FC Hyères pour son titre de « Champion CFA 2 » et remercie le Président et l'ensemble du club pour l'excellente organisation de la manifestation de remise du trophée.

7 – Courriers des Ligues, des Districts et des Clubs

7.1 - Lettre du FC Belin Bellier concernant une sanction à l’égard d’un de ses arbitres

Pris note.

8 – Informations diverses

Guy ANTOINE annonce que les 18 et 19 janvier, à Metz, se déroulera une épreuve de Beach Soccer et de rock, avec des jeunes de la ligue au profit de la fondation Abbé Pierre.

Germain LE GARREC se dit désolé de lire certains articles de presse sur les arbitres. Il fait part de l'intervention de Patrick WINCKE devant les arbitres qui a été très appréciée.

François PRAT donne des informations sur la 2^e tranche du CNDS

Il fait part de ses inquiétudes pour l'avenir, car sur 38 dossiers classés « prioritaires », seulement 16 ont été retenus (avec des variations sur les montants) pour un montant global de 1 373 000 € (3 ensembles multi-sports représentent à eux seuls 1 150 000 €).

Pour les grands stades, François PRAT recommande d'aller vers des contrats Etat-Région.

Gilbert SCHNEIDER donne des informations sur la finalisation avec le Préfet et le Procureur de la convention contre les incivilités et la violence en Ligue d'Alsace.

Ainsi, s'il y a envahissement de terrain, agression d'arbitre, le rapport de l'arbitre doit être transmis par l'intermédiaire de la ligue au Procureur. L'objectif étant que ce dernier convoque les intéressés avant leur passage devant la commission de discipline.

Arnold ALPHON-LAYRE fait état des travaux de la commission paritaire UNECATEF, GEF, U2C2F sur la mise en œuvre d'accords sectoriels.

Des avancées significatives impactent la réglementation fédérale. Aussi, il demande que le service juridique soit impliqué sur ce dossier. François GEORGET complète les informations données, en particulier l'article 12 de la CCNS qui ne traite que les exemptions.

8 – Documents à consulter

- Les chiffres clefs du sport Novembre 2007 (source : Ministère des sports)
- Licences et clubs en Ligue de Midi-Pyrénées – Indicateurs 2006
- Le magazine officiel du FC Metz – décembre 2007
- Newsletter – Grassroots Football – janvier 2008
- UEFA Direct – janvier 2008

Le Président
Fernand DUCHAUSSOY

Le secrétaire général
Jean-Claude HAZEUX

Annexe 1

Projet de restructuration des championnats fédéraux

Les travaux du groupe de travail, réuni à plusieurs reprises sur ce sujet important, ont porté principalement sur :

- rendre plus attractif les championnats fédéraux,
- faciliter le passage du CFA au National (championnat qui est comparable à un championnat « professionnel »),
- revaloriser le CFA 2,
- répondre à une demande des clubs professionnels

1 - Pyramide proposée

		Accessions (à l'issue de 2009/2010)	Rétrogradations (à l'issue de 2009/2010)
<i>Ligue 2</i>			3 équipes
National 1 20 équipes	20 équipes	3 équipes	4 équipes
National 2 36 équipes	2 groupes de 18 équipes	4 équipes (2 par groupe)	8 équipes (4 par groupe)
National 3 64 équipes	4 groupes de 16 équipes	8 équipes (2 par groupe)	12 équipes (3 par groupe)
National 4 112 équipes	8 groupes de 14 équipes	12 équipes (1 ^{er} de chaque gr. + 4 meilleurs 2 ^{ème})	28 équipes (3 x derniers de chaque gr. + 4 moins bons 13 ^{ème})
<i>Division d'honneur (Ligues Régionales)</i>		28 équipes (22 x 1 ^{er} de DH + 6 meilleurs 2 ^{ème})	

2 - Place des équipes « réserves » des clubs professionnels

Niveau maximum : N 2

Introduction de critères d'accession et de participation liés à la formation et à l'âge des joueurs. Ainsi,

- ⇒ ne pourraient accéder en N 3 et N 2 que des équipes réserves de clubs disposant d'un centre de formation agréé,
- ⇒ ne pourraient participer en N 2 que des équipes réserves de clubs alignant sur chaque feuille de match au maximum 4 joueurs de plus de 23 ans

3 – Impacts sur la Coupe de France

Niveaux	
Actuellement	Projet
L 1	L 1
L 2, National	L 2, N 1
CFA, CFA 2	N 2, N 3
2 x 1 ^{er} niveaux régionaux	N 4
Autres divisions	2 x 1 ^{er} niveaux régionaux
	Autres divisions

Entrée en compétition		
	Actuellement	Projet
3 ^{ème} tour	CFA 2	N 4
4 ^{ème} tour	CFA	N 3
5 ^{ème} tour	National	N 2
6 ^{ème} tour		N 1
7 ^{ème} tour	L 2	L 2
8 ^{ème} tour		
32 ^{ème}	L 1	L 1